

Le Parachèvement de l'autoroute 19 entre l'autoroute 440 et l'autoroute 640

**Mémoire
présenté
lors de la séance des audiences publiques
du
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement**

**par
Normand Legault
octobre 2014**

Je suis producteur agricole sur l'avenue Des Perron, à Laval, depuis 1984 et j'occupe aussi la présidence du Comité horticole d'Outaouais-Laurentides. Le dynamisme de la production maraîchère dans le secteur Auteuil est le plus grand du territoire agricole de Laval, la capitale horticole du Québec.

Le parachèvement de l'autoroute 19 va avoir plusieurs impacts sur le secteur agricole au niveau de l'échangeur avenue Des Perron-rue Saint-Saëns et la route 19. Plusieurs kiosques de ventes de produits de légumes et de produits ornementaux vont être isolés par la nouvelle configuration proposée par le promoteur. L'avenue Des Perron Ouest va devenir un cul-de-sac, ce qui va entraîner une perte d'achalandage pour ces kiosques.

Une alternative de conserver l'avenue Des Perron Ouest telle qu'elle est présentement, permettant aux résidents d'effectuer leurs achats en tout temps auprès des producteurs, doit être entreprise par le promoteur. Cette initiative va dynamiser l'achat local chez les producteurs qui ont développé leur mise en marché et s'avère depuis de nombreuses années un franc succès. De plus, une signalisation indiquant l'accès à l'avenue Des Perron Ouest ainsi qu'une incitation par des panneaux publicitaires encourageant l'achat local auprès des kiosques des producteurs doivent être prévues pendant les travaux.

Une voie d'accès direct aux terres en cultures pour les producteurs agricoles doit être planifiée. Cette solution assurera la continuité des travaux culturaux effectués par les producteurs agricoles autant pendant les travaux de construction qu'à la suite des travaux de construction.

De plus, un accès sécuritaire doit être planifié pour la circulation des tracteurs et des machineries agricoles qui transitent déjà de Laval aux terres agricoles au nord de Laval, soit Terrebonne, Sainte-Anne-des-Plaines et Mirabel. Après consultation auprès de certains producteurs, environ 130 passages de tracteurs et de machineries agricoles empruntent le pont Athanase-David pour cultiver des terres agricoles à l'extérieur de Laval par chaque saison de production.

N'oublions pas que la production maraîchère de Laval est la plus hâtive de la Communauté Métropolitaine de Montréal(CMM), donc du Québec. La plupart des primeurs en productions maraîchères se retrouvent sur le territoire de Laval et principalement dans le secteur Auteuil.

En effet, des entreprises agricoles débutent leurs productions maraîchères sur le territoire agricole de Laval pour ensuite continuer leurs productions sur la Couronne Nord et, finalement, terminer la saison, à l'automne, sur le territoire agricole lavallois. C'est pour ces raisons que beaucoup de machineries agricoles transitent en saison de production par la route 335 empruntant le pont Athanase-David.

Une proposition de cohabitation plus harmonieuse serait d'introduire une vitesse maximum de 90 kilomètres à l'heure sur le futur tronçon de la route 19, ce qui autorisera la circulation de la machinerie agricole intégrée à la circulation routière sur le tronçon projeté par le ministère des Transports. Cette proposition de limiter la vitesse à 90 kilomètres à l'heure n'oblige pas une vitesse minimale pour la machinerie agricole. La nouvelle configuration éviterait de surprendre les cyclistes et les piétons à partager le même sentier que la machinerie agricole. C'est pour cette raison que le nom de route 19 est utilisé dans le mémoire au lieu d'autoroute 19 pour le tronçon du parachèvement de l'autoroute 19.

Le projet présenté par le promoteur doit respecter l'objectif de la CMM qui est d'augmenter la remise en cultures de 6% des terres situées en zone agricole. Les échangeurs doivent être revus pour diminuer l'usage de terres déjà en cultures malgré que le projet soit en site propre du ministère des Transports. Pour atteindre cet objectif d'utilisation restreinte des terres agricoles, une nouvelle configuration de l'échangeur Des Perron et la route 19 devra être dessinée. Cette configuration pourrait être à l'image de l'échangeur de la Concorde et de l'autoroute 19.

Est-il justifié d'avoir un échangeur de ce format quand l'achalandage est de beaucoup inférieur à celui de la Concorde pour l'heure de pointe du soir concernant les virages à gauche? Selon les informations du ministère des Transports, les débits de 2008 à l'intersection de l'avenue Des Perron sont de 135 véhicules à l'heure pour le mouvement de virages à gauche en pointe du soir direction nord vers l'ouest. Selon les données fournies par Ville de Laval, les débits de 2007 à l'intersection du boulevard de la Concorde sont de 185 véhicules à l'heure pour le mouvement de virages à gauche en pointe du soir direction nord vers l'ouest. Nous dénombrons un débit de 50 véhicules à l'heure de plus au boulevard de la Concorde et il n'y a aucun débordement sur l'autoroute 19 lors de l'heure de pointe du soir en direction nord.

Contrairement à une autoroute, un parachèvement de type boulevard réduirait de beaucoup les inconvénients touchant les activités agricoles et surtout, il favoriserait la pérennité des entreprises agricoles considérées comme un secteur économique très dynamique de Laval. N'oublions pas que Laval est la capitale horticole du Québec et nous allons tout mettre en œuvre pour conserver ce titre.

Une rencontre du promoteur et des producteurs agricoles concernés par le parachèvement de la route 19 doit avoir lieu dans les délais les plus courts, car aucun échange n'a eu lieu avec les représentants des producteurs agricoles, soit l'Union des producteurs agricoles, soit le Comité de production horticole d'Outaouais-Laurentides.

Un accès direct pour chacune des terres agricoles doit être maintenu pour faciliter le passage des machineries agricoles et les travaux culturaux en tout temps.

Un échangeur de type boulevard de la Concorde doit être réalisé à l'intersection de l'avenue Des Perron-rue Saint-Saëns et la route 19.